

# MÉCANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE ELECTRICITÉ AUTOMOBILE (7P)



Le mécanicien (mécanicienne) d'entretien automobile réalise une partie des opérations (contrôle, remplacement, réglage, ...) liées :

- aux entretiens, aux réparations courantes,
- à la préparation au contrôle technique,
- à la préparation de la livraison d'un véhicule neuf, des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers.

Sa tâche consistera essentiellement à :

- procéder aux entretiens périodiques des véhicules;
- démonter, remplacer (ou réparer) et remonter des éléments mécaniques/électriques défectueux courants dans le respect des procédures méthodiques et avec le souci de rentabilité ;
- utiliser les appareils de contrôle et de mesure spécifique et effectuer les réglages nécessaires;
- réaliser une préparation d'un véhicule en vue de son passage au contrôle technique ;
- réaliser la préparation d'un véhicule neuf en vue de sa livraison.

Il exécute ses tâches avec soin, en respectant les dispositions et les prescriptions en vigueur en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.



## Activités

- Maîtriser la base dans la formation technologique.
- Respecter les modes opératoires.
- Réaliser un entretien complet.
- Monter/démonter et remplacer les éléments à défauts courants.
- Utiliser les appareils de mesures (mécaniques et électriques).
- Détecter les défauts et anomalies des éléments courants d'un véhicule.
- Utiliser le vocabulaire du métier.
- Consulter la documentation technique adéquate
- Vérifier son travail.

## Aptitudes

- Polyvalence
- Observation
- Autonomie
- Rigueur

Qualification  
professionnelle